



Bulletin d'information de Pluduno



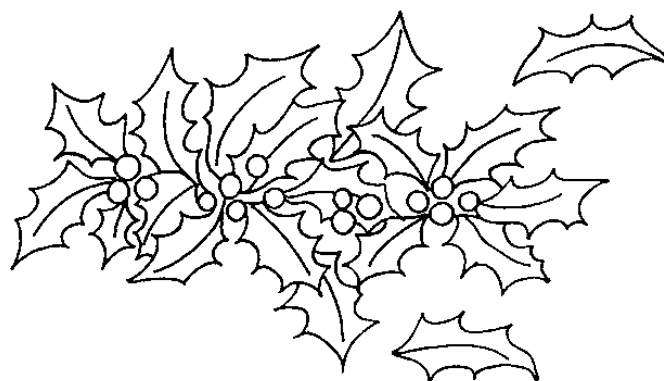
La vie municipale



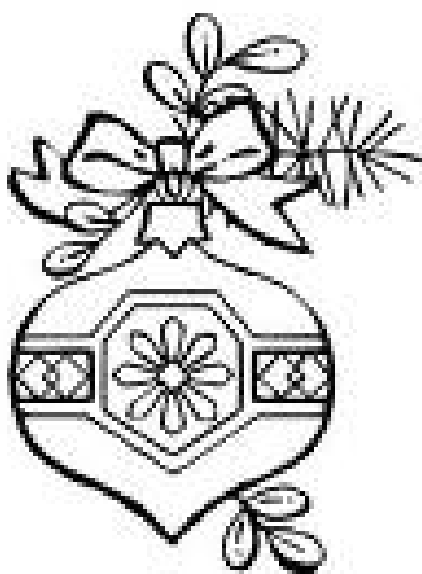
N° 179

Décembre 2008

Imprimeur général : Michaël Ruffroy
Rédaction : administration Mairie de Pluduno



*Le Maire et son équipe municipale
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année
& vous adressent
leurs meilleurs vœux pour 2009*





Impôts locaux : toujours plus !

C'est avec ce titre très « accrocheur » que le journal local, le Petit Bleu des Côtes D'Armor, a attiré l'attention des lecteurs en première page de son édition du jeudi 13 novembre dernier.

Dans cet article consacré à vos impôts locaux, on vous explique que votre taxe d'habitation est composée de deux éléments :

- ⇒ la base ou valeur locative de votre immeuble, fixée et revalorisée par le service des Impôts
- ⇒ le taux voté chaque année par votre Conseil Municipal

On nous dit aussi que les Elus ne peuvent s'autoriser à relever inconsidérément leur taux, et pourtant, au vu du tableau fourni, on nous démontre le contraire avec des augmentations très élevées entre 2000 et 2007 pour la quasi-totalité des communes. Pluduno figure au palmarès avec une progression de + 57% !

Comment peut-on écrire de telles choses sans les expliquer ?

Voici donc un tableau avec les chiffres votés :

Taxe Habitation	2000	2007	Variation en %
bases	865 765 €	1 355 508 €	57 %
taux	10.21 %	10.21 %	0 %
produit fiscal	88 395 €	138 397 €	57 %
population	1706	2005	18 %
TH/habitant	52 €	69 €	33 %

Les Elus étant responsables uniquement du taux, nous vous laissons juger de notre responsabilité dans cette augmentation !

Cette progression est en fait due à l'augmentation des bases :

- par la revalorisation annuelle (qui dépasse rarement l'inflation)
- Mais surtout, par l'augmentation « physique » des bases, c'est-à-dire les nouvelles constructions !

Notre responsabilité est peut-être d'avoir su créer des conditions favorables à l'accueil de nouveaux arrivants. Dans ce cas, nous l'assumons pleinement.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la dernière augmentation des taux d'impôts locaux à Pluduno remonte à l'année 1992 et que cela concerne, non seulement la Taxe d'Habitation, mais aussi les Taxes Foncières et Professionnelle.

L'information brute est souvent insuffisante, et un peu d'analyses et d'explications permettent souvent une meilleure compréhension.

L'adjoint aux Finances,
Loïc REVEL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 OCTOBRE 2008

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Brigitte ROUSSEAU, Roland ARNOLD, Irène BACHELOT, Anne-Elisabeth SALMON, Jean-Claude HESRY, Christiane ONEN, Pierre-Yves GAUTIER, Elisabeth THOMAS, Philippe LE JOLY, Nathalie COLLIN, Claudine MICLO, Jean-Loup LECLERC, Maxime LEBORGNE, Bernard CHRETIEN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Christèle AMIARD

Secrétaire : Irène BACHELOT

Tarifs assainissement année 2009

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs d'assainissement pour l'année 2009 de 3% par rapport à ceux appliqués en 2008, soit :

- part fixe : **46.65 € HT**
- part proportionnelle : **0.163 € HT**

Aménagement paysager Maîtrise d'oeuvre

Suite à l'analyse des offres reçues pour la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement paysager des entrées de bourg, des abords de l'étang du Guébriand et des chemins piétonniers,

Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis des Commissions Voirie-Environnement et Développement Durable et attribue le marché à la société Alter Paysage, en groupement avec le Cabinet A+B Urbanisme et Développement, pour un montant de **6 040 € HT**. Le coût d'une réunion supplémentaire est fixé à **220 € HT**.

Aménagement des entrées de bourg Dissimulation réseau France Télécom

Le Conseil Municipal accepte le devis de France Télécom pour la dissimulation du réseau téléphonique rue Cha-teaubriand pour un montant de **2 099.16 € HT**.

Subvention FIDDAC (Fonds d'Intervention Départemental pour le Développement de l'Artisanat et du Commerce)

Après lecture par le Maire d'une délibération du Conseil Communautaire de la CCPVA relative à l'octroi d'aide aux artisans et commerçants en centre-bourg dans le cadre du FIDDAC et proposant aux communes concernées d'intervenir sous certaines conditions,

Le Conseil Municipal accepte de participer, dans les termes énoncés, au FIDDAC.

Espace Culturel - Garderie Levée des pénalités lot 6

Considérant que le non-respect des délais d'exécution des travaux de couverture (Lot n°6) n'a pas eu d'incidence sur la suite du chantier,

Le Conseil Municipal décide de lever les pénalités de retard qui avaient initialement été appliquées.

Cuisine scolaire Contrat de mise en propreté du circuit d'extraction des buées grasses

La mise en propreté du circuit d'extraction des buées grasses étant obligatoire pour l'agrément de la cuisine scolaire centrale,

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société Puissance Air pour un montant de **350 € HT**, correspondant à une intervention annuelle.

Affaires diverses

◆ acquisitions diverses

- *pour la Mairie* : d'un copieur/scanner/imprimante pour un montant de **5 346 € HT**

- *pour les Services Techniques* : d'une cuve à fuel de 1500 l pour un montant de **300 € HT**

◆ **changement pneus tracteur** : le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Émeraude Pneumatiques pour le remplacement des pneus du tracteur communal pour un montant de **710 € HT**

◆ **illuminations de Noël** : le Conseil Municipal approuve la fourniture et la pose de deux prises de courant étanches pour les illuminations de Noël par le Syndicat Départemental d'Électricité pour un montant de **375 € TTC**

◆ **droit de place** : le Conseil Municipal décide de demander un droit de place de **40 €** par jour à tout vendeur ambulant s'installant sur la commune (camion d'outillage...)

◆ **facturation vaisselle Salle Polyvalente**: le Conseil Municipal décide désormais de facturer la vaisselle cassée ou perdue.

◆ **dons de livres de la bibliothèque** : Suite au désherbage de la bibliothèque le Conseil Municipal autorise le don de livres à l'association Amnesty International ainsi qu'à la commune de Pléven (pour la création de leur bibliothèque).



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 NOVEMBRE 2008

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Brigitte ROUSSEAU, Roland ARNOLD, Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Irène BACHELOT, Anne-Elisabeth SALMON, Jean-Claude HESRY, Christiane ONEN, Pierre-Yves GAUTIER, Elisabeth THOMAS, Philippe LE JOLY, Nathalie COLLIN, Claudine MICLO, Jean-Loup LECLERC, Maxime LEBORGNE, Bernard CHRETIEN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Christèle AMIARD

Secrétaire : Anne-Elisabeth SALMON

Aménagement paysager Résiliation marché Maîtrise d'œuvre

Bien que le marché de maîtrise d'œuvre paysagère pour les entrées de bourg, l'étang du Guébriand et les chemins piétonniers ait été passé avec la société Alter Paysage, il s'avère qu'il serait judicieux d'intégrer au marché le terrain en cours d'acquisition auprès des Consorts Merdrignac situé rue du Stade.

Le Conseil Municipal décide donc de résilier le premier marché et de lancer une nouvelle procédure.

Espace Culturel - Garderie Levée des pénalités lot 3

Considérant l'enduit extérieur à reprendre ainsi que la demande de complément d'honoraires faite par le maître d'œuvre pour prolongation de délai du chantier,

Le Conseil Municipal décide de ne lever qu'une partie des pénalités de retard qui avaient initialement été appliquées, à hauteur de **40 000 € TTC**

Travaux église

Suite aux dégradations dues à l'orage du 27 octobre dernier, le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes de l'entreprise Bodet :

⇒ travaux électriques **3 691 € HT**
⇒ protection paratonnerre et parafoudre **3 971.68 € HT**

Installation classée SCEA Blanchet-Chrétien

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la demande présentée par la SCEA Blanchet-Chrétien au lieu-dit Le Bois Jançon en vue d'une création avec restructuration d'un élevage porcin, décide de se rendre à l'avis du Commissaire Enquêteur.

Concours du Receveur Municipal Attribution indemnités

Le Conseil Municipal décide de demander le concours du Receveur Municipal (Mme Christine BABO) pour assurer des prestations de conseil et d'accorder, pour cette prestation, une indemnité calculée selon des bases définies dans l'art. 4 de l'Arrêté Interministériel du 16.12.1983.

Affaires diverses

◆ acquisitions diverses

- *pour l'école* : d'une monobrosse polisseuse pour un montant de 1 715.82 € HT, d'appareils radio-cd pour un montant de 196.91 € HT, d'une imprimante pour un montant de 83.60 € HT, de deux gazinières enfants pour le coin cuisine des classes de maternelles.

- *pour la Salle Polyvalente* : d'un aspirateur pour un montant de 458.25 € HT.

- *pour la cuisine centrale* : d'un mixer plongeant pour un montant de 585 € HT.

◆ **emplacement vente pizza** : Le Conseil Municipal autorise M. Jérôme Lemoine, de Saint-Pôtan, à vendre des pizzas sur le parking de l'école le samedi soir selon un tarif mensuel de 20 €.



Vacances scolaires 2008/2009

Noël	Samedi 20 décembre 2008 au Lundi 5 janvier 2009
Hiver	samedi 7 février 2009 au Lundi 23 février 2009
Printemps	Samedi 4 avril 2009 au Lundi 20 avril 2009
Grandes vacances	Jeudi 2 juillet 2009

RECENSEMENT 2009

Toute la population vivant à **Pluduno** sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **Pluduno**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Pluduno fait partie du groupe de communes recensées en 2009.

À partir du jeudi 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 14 février 2009.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951

MAIRIE

Mairie de Pluduno
13 rue Chateaubriand
22 130 PLUDUNO

☎ : 02.96.84.13.79
☎ : 02.76.01.31.12
💻 : pluduno-mairie@wanadoo.fr
🌐 : www.pluduno.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :**
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- **Jeudi :**
fermée toute la journée
- **Samedi :**
de 9h à 12h

Permanences des élus

→ **Monsieur Michel RAFFRAY, maire :** le lundi de 10h30 à 12h
le samedi de 10h30 à 12h

→ **les Adjoint**s au maire sont disponibles sur rendez-vous

Etat Civil

NAISSANCES :

Le 9 novembre à Dinan, de Jean-Baptiste MORIN, La Touche Richebois
Le 25 novembre à Saint-Brieuc, de Eva BRECHARD, 3 rue du Bois es Fènes
Le 28 novembre à Dinan, de Enola SOUVAY, La Flouriais



DECES :

Le 14 octobre, de Elodie LEFEUVRE, veuve JAGUEUX, à l'âge de 86 ans
Le 1er décembre, de Marie ALLAIN, veuve DAGORNE, à l'âge de 88 ans
Le 3 décembre, de Ernestine HAMON, veuve ROBERT, à l'âge de 88 ans

Tickets de cantine

La vente de tickets aura lieu à la mairie de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h, aux dates suivantes :

Lundi 5 janvier
Lundi 19 janvier

Lundi 2 février
Lundi 23 février

Lundi 9 mars
Lundi 23 mars



INFORMATION

A partir du 5 janvier 2009, les horaires seront légèrement modifiés. La vente se fera de 8h à 12h15 et de 13h30 à **18h** (et non plus 18h30).

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDEE EN DEHORS DES HEURES FIXEES

Voeux du Maire

Le Maire a le plaisir d'inviter la population à la cérémonie des vœux à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera offert le :

Vendredi 9 janvier
à 19h
Salle Polyvalente

Ce sera, pour les nouveaux résidents, l'occasion de faire connaissance avec la municipalité.

Permis de construire et autorisations soumises à publication accordés

du 18/10/08 au 08/12/08



GILLES-DEBRIERES	Marie-Noëlle	Extension maison	3 impasse du bas-bourg
GOURGAN	Anthony	maison	Lotissement Saint-Roch II
GOURGAN	Anthony	maison	Lotissement Saint-Roch II
BALAROT	Christophe	maison	rue du Jard
FOUANON	Sébastien	maison	Lotissement Saint-Roch II
FAVRAY J. / GUILBAULT I.		maison	Lotissement Saint-Roch II
GOUJON	Olivier	maison	lotissement Saint-Roch II
BUKIEWICZ	Dominique	clôture et abris pour chevaux	La Chaudrais
LE FRANÇOIS H. / BOULAY P.		Garage	13 rue des Châtaigniers
QUILLERIER	François	véranda	15 rue des Trois Croix



MISSION LOCALE

L'équipe de la Mission Locale **accueille, accompagne et oriente** tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle répond à leurs demandes en terme d'emploi, formation et vie quotidienne (transport, loisir, santé, logement...).

Elle **organise et propose** :

- ⇒ des visites d'entreprise
- ⇒ des rencontres de professionnels
- ⇒ un atelier technique de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...)
- ⇒ un atelier "p'tit déj' mode d'emploi" pour organiser ses recherches
- ⇒ un atelier "trucs et astuces" pour le budget

...

Les jeunes sont reçus en entretien individuel sur rendez-vous **pour faire le point sur leurs démarches liées à l'emploi formation**. Ils peuvent également **effectuer des recherches documentaires sans rendez-vous** à l'espace documentation (métiers, emploi, formation, vie quotidienne...).

Mission Locale du pays de Dinan
52 rue du 10ème d'Artillerie
(ENSSSAT)
22 100 DINAN
☎ : 02.96.85.32.67

Point relais
Maison du Développement
La Corbinais
33 rue de la Madeleine
22 130 PLANCOET

1er et 3è jeudi du mois de 14h à 16h30

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux Pludunonéens ainsi que toute personne désirant s'inscrire sur la liste électorale sont invités à se présenter en mairie **avant le mercredi 31 décembre 2008, 12h, munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.**



De la même façon, bien que l'inscription des jeunes de 18 ans se fasse automatiquement, nous invitons ces derniers à passer en mairie afin de vérifier qu'elle a bien été faite.

L'ARMEE RECRUTE

Les armées recrutent plus de 35 000 jeunes gens par an, dans des domaines variés, allant des métiers de la bouche jusqu'aux métiers de la mécanique et de l'électrotechnique en passant par la santé, l'administration, les transmissions, la sécurité...

Renseignements :

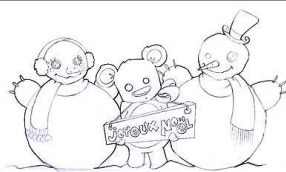
Armée de Terre 02.96.01.58.08

Armée de l'Air 02.99.30.79.43

Marine Nationale 02.96.78.10.84

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Saint-Brieuc est présent dans différents points du département, et notamment à Dinan le :

**4^e mercredi du mois
au CIO
2 rue du 18 juin 1940
10h-12h / 14h-16h**



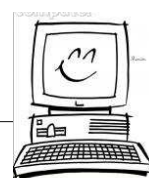
@RMORIC

@rmoric est le nom du futur réseau de télécommunication à haut-débit voulu par le Conseil Général, devant couvrir l'intégralité du territoire départemental d'ici juillet 2010.

Il devrait permettre aux abonnés (particuliers, zones d'activités, services publics...) de bénéficier de débits allant de 512 Kb/s à 100 Mb/s via différentes technologies (fibre optique, DSL, WIMAX, Wifi, voire le satellite).

Les travaux seront réalisés selon des critères géographiques. Ils ont ainsi déjà commencé dans le Sud du département et débiteront, pour la plaque Nord-Est (Saint-Brieuc/Erquy/Matignon/Dinan/Lamballe), en novembre 2008 pour une mise en service prévue au cours du 4^e trimestre 2009.

Un point sur l'avancement des travaux et les échéanciers de mise en service sera fait régulièrement, lors des sessions du Conseil Général au cours des deux prochaines années ainsi que dans le magazine *Côtes d'Armor* et sur le site internet du Conseil Général (www.CG22.fr).



COLIS DE NOEL

Le nouveau bureau du CCAS s'est réuni afin de mener une réflexion sur le maintien du colis offert aux personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune.

Après avoir longuement débattu sur le choix entre un repas et un colis, la Commission a préféré continuer d'offrir un colis, le repas paraissant moins adapté pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer ou ayant des problèmes de santé.

Il apparaît aussi que la visite à domicile est un moment privilégié tant pour la personne qui reçoit le colis que pour les membres du CCAS ou du Conseil Municipal qui le distribuent.

Les personnes concernées étant de plus en plus nombreuses vu l'allongement de l'espérance de vie, il a été ap-

porté quelques modifications :

↳ à partir de cette année, le colis sera remis aux personnes âgées de 71 ans et plus. Cette limite sera repoussée de 1 an tous les 2 ans pour atteindre 75 ans en 2016.

↳ il y aura trois sortes de colis :

- pour les personnes de 71 ans et plus
- pour les couples dont les deux personnes ont 71 ans et plus
- Pour les personnes de 71 ans et plus vivant dans un foyer logement

Le Conseil Municipal et les membres du CCAS commenceront leurs visites à partir de 12 décembre et seront très heureux de vos rencontrer.

Calendrier des Fêtes 2008/2009

DECEMBRE

- 12 Spectacle de Noël (A.P.E.)
17 Remise lots Animation de Noël (A.C.A.P.)
19 Spectacle de Noël (A.P.E.L.)

JANVIER

- 9 Vœux du Maire
16 }
17 } Théâtre anglais (*Culture et Loisirs*)
18 }
31 Concours de belote (*Club du Bois es Fènes*)

FEVRIER

- 28 Concours de belote (*Foyer des Jeunes*)

MARS

- 8 Chasse à courre renard et lièvre (*Société de Chasse*)
14 }
& } Théâtre enfants (*Culture et Loisirs*)
15 }
19 Commémoration Guerre d'Algérie (A.C./F.N.A.C.A.)
21 Repas (A.P.E.L.)
22 Fest-Deiz (*Culture et Loisirs*)
28 Repas (*Société de Chasse*)

AVRIL

- 4 Concours belote (*Club du Bois es Fènes*)
18 Repas et concert (*Foyer des Jeunes*)
25 Soirée couscous (A.P.E.)

MAI

- 8 Commémoration 39/45 (A.C. / F.N.A.C.A.)
23 Repas (Comité de Jumelage)
31 Kermesse (Ecole Privée)

DECHETTERIE

Z.A. de Nazareth 22310 Plancoët

☞ **du 1er novembre au 31 mars**

lundi, mercredi, vendredi & samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 17h
le jeudi :
de 14h à 17h

CONNAISSANCE DU MONDE

Jeudi 18 décembre

La Russie

Autrement...
de Michel Drachousoff

Jeudi 22 janvier

Sri-Lanka - Maldives

Des derniers éléphants au grand bleu
de Gérard Civet



Jeudi 13 mars

L'Afrique de ma vie

35 ans de safari
de Freddy Boller

Toutes les séances ont lieu à la
Salle des Fêtes de Plancoët
place de la Mairie
à 20h30

tarif adulte : 5 €

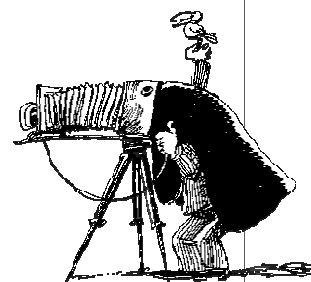
tarif enfant : 3.50 €



NOUVELLE ACTIVITE

Ouverture
Le 15 janvier 2009

Armorimages
Photographes



Z.A. La Millière
22130 Pluduno

02.96.84.10.29 / 06.11.39.14.23
www.armorimages.fr

OUVERT du mardi au samedi
de 9h à 12h15 & de 14h à 19h

FERMÉ le lundi toute la journée et le jeudi matin

BIBLIOTHÈQUE

Horaires

Lundi : 16h30/17h30
Mercredi : 14h/16h
Vendredi : 16h30 / 18h30
Samedi : 11h/12h



**Heure de conte
le mercredi de 14h à 15h**

Adhésion annuelle
à partir de 2009, les adhésions seront individuelles
et de nouveaux tarifs seront appliqués
2 € par adulte
1 € par enfant
(dans la limite de 5 € par famille)

Vous avez la possibilité d'emprunter **8 documents** au maximum par personne (4 livres, 1 dvd, 1 vhs, 1 cd, 1 périodique). Les livres sont empruntés pour trois semaines, les K7 vidéo, les dvd, les cd et les périodiques pour une semaine.



COMITE de JUMELAGE

Le Comité de Jumelage et la Commission Culturelle remercient tous les bénévoles et participants au Marché de la Saint-Nicolas.

Grâce à eux, et au beau temps qui s'était invité, cette édition 2008 a été un succès.



HERMINE FOOTBALL

Nous arrivons bientôt à la mi-saison et l'Hermine football souhaite vous faire part d'un début de championnat encourageant pour les différentes équipes. Cette saison voit l'arrivée de Martial Thébault comme nouvel entraîneur. Celui-ci succède à Frédéric Beurel que nous remercions pour les années passées à la tête des équipes seniors.

Le club remercie également les différents sponsors (Yvon Jagueux, les entreprises Lamé) qui ont participé à l'achat de nouveaux maillots.

L'effectif senior reste stable, mais son renforcement par l'arrivée de quelques joueurs pourrait être le bien venu.

L'ensemble du bureau remercie Marcel Béliard pour l'investissement dont il a fait preuve au sein du club pendant toutes ces années. Nous avons le plaisir de compter deux nouveaux membres : Hervé Sorgniard et Ludovic Spreux. Dans l'objectif de permettre l'émergence d'idées nouvelles et de dynamiser sans cesse l'association, nous souhaitons que toute personne désireuse d'intégrer l'Hermine football ne reste pas dans le silence et puisse prendre contact avec nous.

En ce qui concerne l'arbitrage, et après quelques années difficiles, nous avons la joie d'accueillir deux jeunes recrues : Quentin Marelec et Pierre-Yves Pavy. De plus, après plusieurs années d'interruption, nous enregistrons le retour dans le corps arbitral de Vincent Chesnais. Nous les en remercions. Nous en profitons pour inviter toute personne qui porterait un intérêt pour la pratique de l'arbitrage à se manifester sans la moindre crainte.

Dans le cadre du groupement VA PLANCOET-PLUDUNO, nous relevons de bons résultats dans les différentes catégories. Cependant, des difficultés d'effectif sont à constater en -13 et -15 ans, ce qui pourrait amener à prendre des décisions futures. Dans cette éventualité (renforcement des équipes par des catégories inférieures), nous comptons sur la compréhension des parents.

Pour finir, le bureau de l'Hermine remercie les joueurs, les bénévoles, nos arbitres, nos supporters, la mairie, les sponsors, ainsi que tous les membres du VA, et vous souhaite de joyeuses fêtes en cette fin d'année.

Le bureau

CULTURE & LOISIRS

Assemblée Générale
Salle Polyvalente
Samedi 13 décembre
18h



L'ensemble vocal
La Rose des Vents
donnera son
Concert de Noël

Eglise de Pluduno
Dimanche 14 décembre
15h30

Eglise de Quévert
Dimanche 21 décembre
15h
(oeuvre caritative)



Les Rosbifs & les Crêpes
(théâtre anglais)
présentent
une Pantomime
Salle Polyvalente

Vendredi 16 janvier
20h

Samedi 17 janvier
15h & 20h

Dimanche 18 janvier
15h

Entrée : **8€**
enfants : **5€** (gratuit pour les -16 ans)



CLUB DU BOIS ES FENES

Le jeudi 30 octobre, le loto animé par Jean Alain, Marie-Thérèse Trotel et Yves Balan a fait le plein.

Un peu plus d'une semaine plus tard, le samedi 8 novembre, 26 équipes se sont affrontées lors du concours cantonal de belote.

Le 27 novembre, un nouveau loto, au profit de Téléthon, a réuni 130 personnes attentives aux numéros égrenés par Yves Balan, Marie-Thérèse Trotel et Jean-Claude Lefaucheur. Il a permis de faire un don de 530 €.

Le lendemain, 53 personnes ont pu profiter du *Noël avant l'heure*. La visite a commencé dès 10h, au château de la Ville Chevalier à Plouagat. Toutes ont pu admirer l'importante collection de trains miniatures dont certains évoluaient au milieu de décors de Noël.

Ensuite, direction Grâces où, à peine installés, l'orchestre Alexandre Monnier (bien connu dans la région) nous a mis en appétit au son de l'accordéon puis nous a fait danser jusqu'à l'heure du départ.

Le samedi 29, nouveau concours de belote et nouveau succès puisque 34 équipes y participaient.

Prochaines manifestations

Jeudi 18 décembre
Bûche de Noël
(inscription au 02.96.84.76.76)

Jeudi 8 janvier
Galette des Rois

Samedi 31 janvier
Concours de belote
ouvert à tous dès 13h30
4€ par personne - lots viande

Jeudi 19 février
Loto

Mercredi 24 février
Assemblée Générale
et élection du Tiers sortant

Samedi 28 février
Formation du bureau

Le président et le bureau tiennent à remercier tous les membres de l'association pour cette belle année et souhaitent, à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

JEUX

Le **Sudoku** est une sorte de puzzle. Il se présente sous forme de grille de 9 cases × 9 cases composée de neuf sous-grilles 3 × 3 (appelées régions). Certaines cases sont déjà remplies. Le but du jeu est de remplir les cases vides, en mettant un chiffre par case, de sorte que chaque colonne, ligne et région contiennent une fois seulement chaque chiffre de 1 à 9.

facile

7	9	2		1				
6	8				4	3		
4			8	2		7		
8	6	4					7	2
	7		1		2		6	
2	1					8	5	3
		8		6	1			7
		7	5				8	4
			7		9	1	5	

moyen

3			8			9	4	
	5		4		3	8	6	
	2				9	7	3	
	9	2	6			5		
		3			8	1	2	
	8	1	9				5	
	3	9	2		5		1	
6	7			3				2

9	8	3	1	7	4	6	5	2
2	6	4	5	8	9	7	1	3
7	5	1	2	3	6	4	9	8
4	7	5	9	1	8	2	3	6
8	3	9	6	2	5	1	4	7
6	1	2	7	4	3	9	8	5
5	4	6	3	9	7	8	2	1
3	2	8	4	6	1	5	7	9
1	9	7	8	5	2	3	6	4

facile

3	9	5	8	6	4	7	1	2
6	2	8	1	7	9	4	3	5
1	7	4	2	5	3	6	8	9
7	6	1	4	8	2	9	5	3
9	5	3	6	1	7	2	4	8
8	4	2	9	3	5	1	6	7
5	1	6	7	2	8	3	9	4
2	3	9	5	4	6	8	7	1
4	8	7	3	9	1	5	2	6

moyen

difficile

8					6			
			6					1
	3		2		4			
5	9			6	2			4
		6				1		
2			4	8			9	6
			9		3		7	
9				5				
		2						8

expert

	2	4						
7				9	8			
	5	9		4	1	7		
	8		5				1	
		6					2	
	7				3		8	
		8	4	2		9	5	
			1	3				2
						4	3	

3	8	6	7	5	9	4	2	1
9	7	1	2	6	4	3	8	5
5	4	2	3	1	8	9	6	7
4	1	3	6	9	2	7	5	8
7	2	9	8	3	5	1	4	6
8	6	5	1	4	7	2	3	9
1	5	4	9	8	3	6	7	2
6	3	7	5	2	1	8	9	4
2	9	8	4	7	6	5	1	3

difficile

4	6	7	1	5	8	9	3	2
1	9	2	3	7	4	6	5	8
5	3	8	2	6	9	1	7	4
9	1	3	8	2	7	4	6	5
8	4	6	5	1	3	7	2	9
7	2	5	4	9	6	8	1	3
2	7	1	9	8	5	3	4	6
6	8	4	7	3	2	5	9	1
3	5	9	6	4	1	2	8	7

expert

